

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 12 avril 2023

### **Secteurs de La Chapelle, de Corentin Cariou et du Canal de l'Ourcq (Paris nord-est) et gymnase Cévennes (Paris 15<sup>ème</sup>) 163 PERSONNES MISES A L'ABRI**

Ce mercredi 12 avril 2023, la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris, avec le concours opérationnel de la préfecture de police, a procédé à deux mises à l'abri : une première destinée à des familles temporairement hébergées dans le gymnase Cévennes et une seconde pour des personnes dormant à la rue au niveau les secteurs de La Chapelle, de Corentin Cariou et du Canal de l'Ourcq, où des campements s'étaient formés.

Concernant le Gymnase Cévennes (Paris 15<sup>ème</sup>), 79 personnes en famille sur les 105 présentes ont été orientées, les autres personnes ayant refusé l'orientation et sont parties d'elles-mêmes. 29 personnes ont été orientées vers la structure d'accueil temporaire de la région Grand Est et 50 personnes ont été orientées en Île-de-France.

84 hommes isolés ont été mis à l'abri depuis les secteurs de La Chapelle, de Corentin Cariou et du Canal de l'Ourcq : 47 personnes ont été orientées vers la structure d'accueil temporaire de la région Nouvelle Aquitaine, 11 personnes vers la structure d'accueil temporaire de la région Bourgogne Franche Comté et 26 personnes en Île-de-France.

Les structures d'accueil temporaire sont des lieux, où les personnes mises à l'abri bénéficieront d'une évaluation de leur situation administrative, ainsi que d'un accompagnement social et sanitaire.

Ces deux mises à l'abri simultanées confirment la mobilisation permanente de l'État pour accompagner les personnes les plus vulnérables. Ainsi, 1 402 personnes ont été mises à l'abri depuis janvier 2023.

En Île-de-France, chaque nuit, ce sont plus de 120 000 personnes en situation de précarité qui bénéficient d'une prise en charge par l'Etat au titre de l'hébergement.

#### **Les chiffres clés en 2023 :**

- 163 personnes mises à l'abri depuis le gymnase Cévennes et les secteurs de La Chapelle, de Corentin Cariou et du Canal de l'Ourcq ;
- 10 opérations de mise à l'abri au bénéfice de 1 402 personnes ;
- 3 599 orientations depuis début 2023 vers le dispositif national d'accueil en région dans le cadre du schéma national des demandeurs d'asile et d'intégration des réfugiés (SNADAR).

## **Contact presse**

**Préfecture de la région d'Île-de-France,  
préfecture de Paris**

01 82 52 40 25 / [pref-presse@paris.gouv.fr](mailto:pref-presse@paris.gouv.fr)

**Préfecture de Police**

[ppcom@interieur.gouv.fr](mailto:ppcom@interieur.gouv.fr)